

PARENTALITÉ

Soutien scolaire : les différentes aides

La Poste a mis en place différentes aides au soutien scolaire pour accompagner votre enfant :



- **L'aide aux devoirs gratuite** du CP à la Terminale avec Toutapprendre, leader français des cours et contenus en ligne ;
 - **Des réductions sur les cours particuliers ou collectifs** avec GoStudent, Acadomia et Complétude ;
 - **L'aide au soutien scolaire en présentiel.** Cette aide prend en charge 40% des dépenses dans la limite de 400€ par postier ; pour les parents détenteurs du certificat d'aidant dont l'enfant est en situation de handicap, l'aide passe à 600€. **NOUVEAU : à partir de 2023, cette aide change de nom pour « soutien aux apprentissages »** et s'adresse également aux enfants en études post BAC (BTS, universités, écoles...).
-

Aide pour le permis de conduire

Votre enfant souhaite passer son permis de conduire ou commencer la conduite accompagnée ? Profitez de réductions grâce au partenariat avec La Poste dans de nombreuses agences ECF. Pour connaître les réductions et les écoles de conduite participantes, [connectez-vous au Portail malin](#)



Centres de loisirs, périscolarité : vos avantages en vidéo



Deux nouveaux films sont à disposition des parents sur le Portail malin :

- « **Mes Bons Plans #8 – Les vacances en centre de loisirs** ». L'aide prend en charge une partie des frais de séjours des enfants en centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

[Voir la vidéo](#)

- « **Mes Bons Plans #9 – La périscolarité** » Cette aide est accessible à l'ensemble des postiers ayant un enfant à charge de moins de 11 ans, ou plus âgé s'il est toujours scolarisé à l'école primaire.

[Voir la vidéo](#)

SOLIDARITÉ



Le guichet des aidants

Vous occupez-vous d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge ?

Par téléphone, au 017 816 14 27, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (prix d'un appel local),

des conseillers :

- apportent leur soutien et écoute ;
- vous informent sur les dispositifs existants (RH et prestations d'action sociale) ;
- recherchent avec vous des solutions adaptées.



Des ateliers aidants pour partager

Proposés par l'association **Avec Nos Proches**, ces ateliers sont des temps d'échanges, par téléphone, entre proches aidants. Ils permettent de partager avec d'autres personnes traversant les mêmes questionnements, d'apprendre du vécu collectif et de se sentir moins seul avec le soutien de professionnels Avec Nos Proches. Ils sont anonymes et gratuits.

La programmation des ateliers aidants 2023 sera diffusée dans un prochain *Lien social* ainsi que sur le Portail malin, rubrique "Au quotidien".

VACANCES ET LOISIRS



Chèques-Vacances, valables plus de deux ans

Savez-vous que si vous commandez vos Chèques-Vacances maintenant, vous pourrez les utiliser jusqu'au 31 décembre 2025 ? Vos titres sont valables 2 ans en plus de l'année d'émission.



Aide pour les séjours enfants accompagnés

Que vos enfants partent avec vous, leurs amis ou leurs grands-parents, pensez à demander l'aide pour les séjours enfants accompagnés !

Elle est destinée à prendre en

Les Chèques-Vacances peuvent servir à payer le transport, le voyage, la culture et des loisirs comme les parcs d'attractions ou animaliers. De quoi préparer de beaux projets de vacances !

Pour en savoir + sur le Chèque-Vacances pour les Postiers :

[cliquer ici](#)

charge une partie des frais de séjours des enfants de moins de 20 ans et sans limite d'âge pour les enfants en situation de handicap. Il peut s'agir de séjours en hôtels, centres familiaux de vacances (maisons familiales, villages de vacances), gîtes, locations meublées et campings municipaux ou privés.

Les conditions générales sur le Portail malin : [cliquer ici](#)



Cinéma, Zoo, Futuroscope... : derniers jours pour les prix Coup de cœur

Chaque année, vous pouvez bénéficier de la billetterie Coup de cœur jusqu'à :

- 10 billets de cinéma et,
- 4 offres selon certaines conditions (dans cette enveloppe, choix possible parmi les offres nationales Cogas et de votre région).

Pour découvrir les offres, consultez la rubrique billetterie du Portail malin, en sélectionnant à gauche les Coups de cœur Cogas ou CTPC : [cliquer ici](#)



Extension de l'Offre sports et activités culturelles aux enfants jusqu'à 25 ans

Depuis septembre 2022, l'Offre sports et activités culturelles prend en charge les inscriptions des enfants de 0 à 25 ans.

À noter : les enfants de 20 à 25 ans **doivent être scolarisés et à votre charge fiscalement.**

Vos demandes doivent être effectuées avant le 31 juillet 2023 via l'Espace activités sociales du Portail malin.

Pour en savoir +, [cliquer ici](#)

QUOTIDIEN



Le logement, un engagement social

Dans le cadre de sa politique sociale, Le Groupe La Poste s'engage depuis de nombreuses années à proposer des solutions de logement abordable à travers son Service Logement.

Son objectif est de permettre aux postiers d'accéder plus facilement au logement en leur proposant un accompagnement personnalisé en fonction du parcours de vie de chacun (mobilité, changement de situation familiale, situation d'urgence...).

Le Groupe La Poste décline cette politique sociale sur l'ensemble du territoire en mobilisant ses efforts sur les zones les plus tendues comme les grandes métropoles, certaines zones littorales ou frontalières et les territoires ultramarins.



Une prise de position commune pour faciliter l'accès au logement

C'est dans ce contexte que le Groupe La Poste a profité du salon H'Expo pour unir ses forces avec six acteurs majeurs de l'immobilier social (Vilogia, ICF Habitat, Groupe Habitat en Région, Coallia, Pluralis Habitat, CDC Habitat Social / Adoma), afin de garantir à ses postiers un service de logement toujours plus efficace.

Le salon H'Expo a été le théâtre d'un partenariat historique entre le Groupe La Poste et Toit & Joie – Groupe Poste Habitat. En effet, le Groupe La Poste a signé une convention lui permettant de réserver plus de 100 logements supplémentaires en Ile-de-France.

Toutes ces rencontres et engagements permettront au Groupe de développer son offre de logement et de loger un nombre plus conséquent de postiers.



Jusqu'à 25 euros d'utilisation du titre-restaurant pour votre déjeuner

Vous disposez du titre-restaurant ? **Le plafond d'utilisation est passé à 25 euros***. Pour rappel, vous pouvez régler votre déjeuner chez tous les restaurateurs, commerçants, e-commerçants et plateformes de livraison affiliés Ticket Restaurant® Edenred, du lundi au samedi, sauf jours fériés.

En savoir + et bénéficier du titre-restaurant : [cliquer ici](#)

* Depuis le 1er octobre 2022 selon le décret n°2022-1266 du 29 septembre 2022.



La Poste SA au capital de 5 620 325 816 euros 356 000 000 RCS Paris.
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75015 PARIS. Tél : 01 55 44 00 00
Crédits photos : photothèque La Poste - ANCV - AdobeStock / Carballo, Daniel Vincek,
Dasha Petrenko, Monkey Business, Rawpixel.com, Svitlana, Vadim Pastuh -
iStockphotos / FredFroese

Cet email a été envoyé à stephanie.adam@laposte.fr
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)